

COLLOQUE

Lieu :
C.R.P. « Les Marronniers »
Rue Despars, 94
7500 TOURNAI
Salle « Amphithéâtre » (itinéraire fléché).

Date :
Jeudi 5 octobre 2017
De 8h30 à 17h00.

Inscription :
Par mail à l'adresse suivante :
pfpcsm@skynet.be
Prix : 70€ (50€ pour les étudiants).
Suite à votre inscription, un mail en retour vous précisera les modalités de paiement et le versement confirmera votre inscription (places limitées).
(l'accréditation INAMI a été demandée en Ethique)

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Luc TIBERGHIEU, Coordinateur de la Plate-forme au 0476/475.465 ou par mail (pfpcsm@skynet.be).

Ce Colloque est organisé avec le soutien de la firme Janssen



Une initiative de la Plate-forme picarde de Concertation pour la Santé mentale et de son groupe de concertation « Justice et Santé mentale »
Place de la Grande Pêcherie, 19 - 7000 MONS.

De la défense sociale à l'Internement Regards pluriels

Jeudi 5 octobre 2017

LES MARRONNIERS

CENTRE RÉGIONAL DE SOINS PSYCHIATRIQUES

TOURNAI

EDITO

La loi sur l'internement du 5 mai 2014 est devenue effective à un moment où les réseaux de soins pour internés s'implémentaient dans nos hôpitaux psychiatriques en pleine réforme liée au projet 107.

Après un an de pratique, il nous paraît utile de prendre un temps pour évoquer le fonctionnement et les difficultés rencontrées par les divers acteurs impliqués dans cette nouvelle loi.



Programme de la journée

8h30 : Accueil.

9h00 : Mot de bienvenue par Jean HOMERIN (Président de la Plateforme picarde de Concertation pour la Santé mentale).

9h05 : Introduction et présentation du Colloque, par le Docteur Alexandre DAILLIET (Psychiatre expert auprès des SPS des prisons, Chargé d'enseignement UMons).

9h15 – 10h30 : Interventions de :
- Professeur Yves CARTUYVELS (Université St-Louis – Bruxelles).
« *De la défense sociale à l'internement : rupture ou continuité?* »
- Madame Patricia JASPIS (Présidente de la Chambre de protection sociale du Hainaut). « *La Chambre de protection sociale du Hainaut: une année d'application de la Loi du 5 mai 2014 relative à l'internement* ».

10h30-11h : Pause-café et collation.

11h00- 12h30 : Interventions de :
- Professeur Samuel LEISTEDT (Expert psychiatre, Responsable de l'équipe Trajet de Soins Internés du Hainaut).
« *La Loi du 5 mai 2014 : Nouveaux patients? Nouveaux Psychiatres? Un bilan* ».
- Professeur Paul COSYNS (Représentant du Conseil National de l'Ordre des Médecins).
« *Ordre des Médecins et nouvelle Loi relative à l'internement* ».

Modérateur : Docteur Xavier BONGAERTS (Psychiatre et Criminologue).

12h30 - 13h30 : Buffet

13h30 – 15h00 : Interventions de :
- Madame Naïma ACHAARI (Directrice adjointe de la Maison de Justice de Mons et Tournai).
« *La nouvelle Loi sur l'internement: perceptions et impacts sur le travail des Assistants de Justice* ».
- Maître Blaise GHESQUIERE (Avocat). « *Le rôle de l'Avocat de l'interné* ».

Modérateur : Docteur Xavier BONGAERTS (Psychiatre et Criminologue).

15h00-15h20 : Pause-café.

15h20 – 15h40 : Intervention de:
Madame Mathilde STEENBERGEN (Attachée au Cabinet de la Ministre Maggie De Block).
« *Vision globale de la politique de soins pour les internés et état des lieux du Masterplan* ».

15h40 – 16h40 : Table ronde. Animée par le Professeur Thierry PHAM (Psychologue, Directeur du CRDS et professeur en psychologie à l'UMons).

Avec la participation de :

- Docteur Pierre OSWALD (Responsable de soins HPS pour Tournai).
- Docteur Xavier BONGAERTS (Responsable de soins UPS, Mons).
- Donatien MACQUET (Adjoint au coordinateur fédéral de la réforme des soins en santé mentale).
- Laurence RASIC (Psychologue, Directrice des I.H.P. "L'Appart", Mons).
- Véronique BOUCHEZ (Assistante de Justice, Maison de Justice de Mons).
- Benjamin THIRY (Psychologue, Equipe SPS, Bruxelles).

16h40 – 17h00 : Synthèse et conclusions, par le Professeur Thierry PHAM (Psychologue, Directeur du CRDS, professeur en psychologie légale à l'UMons).